



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 08 / 02 / 2026 à 10:39

Date de publication : mercredi 22 novembre 2023 à 02:19

Type : Constitution SAS

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP du 04/10/2023, il a été constitué une SAS dénommée VLA ENERGIE. **Siège social:** 4 Rue de la République 69001 Lyon. **Capital:** 1 000€. **Objet:** Apporteur d'affaires dans les énergies renouvelables.

Président: M. ADIL BOUTAHER, 189 Rue Jules Isaac, 34170 Montpellier. **DG:** M. VINCENT CARRIERE, 85 rue basse 30114 NAGES-ET-SOLORGUES. ; M. ARNAUD LE HEURT, 2 Avenue de la Division Leclerc 92310 Sèvres.

Clauses d'agrément: les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de Lyon.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/83d140f4-a829-49ee-a63d-60a50cb32a7f-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex